

N°2016-114

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

AVIS

Objet : La fiche repère : « Prise en charge médicamenteuse en Ehpad ».

Le Comité d'orientation stratégique, après en avoir délibéré,

donne un avis favorable à l'unanimité à l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux en vue de l'adoption de la fiche repère : « Prise en charge médicamenteuse en Ehpad ».

Fait à Saint Denis, le 9 décembre 2016

Le Président du Comité d'orientation stratégique



André DUCOURNAU